

# La lettre de Thierry BENOIT

Député de la circonscription Fougères-Liffré

Numéro 1 - Automne 2008

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Le 17 juin 2007, vous m'avez accordé votre confiance en m'élisant député de la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine. Il m'a paru important, au terme d'un an de mandat, de vous rendre compte personnellement de mon action à l'Assemblée nationale ainsi que sur le terrain.

J'étais en juin 2007 le candidat de l'UDF (Union pour la Démocratie Française) avec la conviction intime de porter les valeurs de la démocratie chrétienne, communes à de nombreux Bretons. Ces valeurs humanistes, sociales, libérales et européennes ont guidé les votes et les décisions que j'ai été conduit à prendre après l'éclatement de ma famille politique.

Comme vous le savez, j'ai fait le choix de voter au second tour de l'élection présidentielle pour Nicolas Sarkozy, avant de siéger à l'Assemblée nationale comme député non inscrit. Cette première année de mandat m'a convaincu de la nécessité de me rapprocher dans l'hémicycle des députés du groupe Nouveau Centre, issus de ma famille politique. Dans le même temps, aux côtés de sénateurs et de députés européens, j'ai œuvré en faveur du rassemblement des centristes en créant une association à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine.

Les enjeux qui nous attendent sont énormes dans le contexte de la mondialisation. Ma vigilance à l'égard des choix du Gouvernement m'a permis d'intervenir sur des sujets aussi variés que les réformes de la carte judiciaire, de la carte militaire, de la Gendarmerie, de l'Éducation et de la Santé. Mon attention s'est également portée sur les dossiers locaux, dominés par l'avenir de SAGEM-Industries, le développement de l'Agrobiopôle de Javené et la prise en charge des personnes âgées et handicapées de la circonscription.

Comme chacun d'entre vous, je crois profondément à l'avenir de notre territoire situé aux Portes de la Bretagne dans un département attractif. Je poursuivrai au cours de l'année qui vient la tâche que vous m'avez confiée, en restant ouvert à vos remarques. N'hésitez pas à me les transmettre lors des réunions publiques qui se succéderont dans chaque canton cet automne.

Très sincèrement à chacune et chacun d'entre vous,

Thierry Benoit

[www.thierry-benoit.fr](http://www.thierry-benoit.fr)



# L'action législative

Le bilan de la session 2007-2008 demeurera dans les annales parlementaires en raison du nombre mais aussi, et surtout, du poids considérable des textes adoptés par le Parlement (Assemblée nationale et Sénat). Ce ne sont pas moins de 61 lois qui ont été votées en l'espace de 12 mois.

Le député de la circonscription de Fougères-Liffré a examiné les projets de loi inscrits à l'ordre du jour, en faisant abstraction de toutes préoccupations partisans. Cette position l'a amené à soutenir le principe de la ratification du traité de Lisbonne, voué à relancer la construction européenne. Il a approuvé également le budget de l'État pour 2008, ainsi que les projets de loi relatifs à l'autonomie des universités et à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi dans le cadre de la fusion entre l'ANPE et l'UNEDIC.

Thierry Benoit a voté parallèlement en faveur de grands projets de loi comme celui de la loi « TEPA » en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, qui permet aux Français de bénéficier d'exonérations d'impôt sur leurs heures supplémentaires. Le député de la sixième circonscription a soutenu dans le même esprit le projet de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République, qui va renforcer dès cette année les pouvoirs d'initiative du Parlement et des citoyens sur plusieurs points.

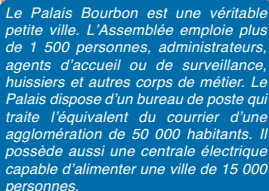
Cependant, il a souhaité s'abstenir sur le projet de loi de modernisation de l'économie (LME), estimant que les relations entre les producteurs et distributeurs restaient déséquilibrées. Thierry Benoit redoutait, par ailleurs, de voir le petit commerce lésé par une libéralisation excessive du marché. Il a rejeté le projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés (OGM), conformément à ses engagements de campagne, en considérant que le Gouvernement aurait dû organiser un véritable débat national sur la question. Il a rappelé à cette occasion au

Ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo, « *qu'il ne doit pas y avoir de semis en plein champ avant d'avoir un recul suffisamment clair sur les conséquences des OGM sur le milieu et sur la santé humaine et animale* ».

## Réforme du permis de conduire :

Thierry Benoit a déposé sur les bancs de l'Assemblée nationale une proposition de loi en vue de moduler le permis à points à partir de critères liés à l'expérience, tels que le nombre d'années de conduite et le nombre de kilomètres parcourus par an. Il souhaite ainsi favoriser les bons conducteurs et permettre aux professionnels de la route (comme les routiers, infirmières, taxis, ambulanciers, commerciaux...) de pouvoir exercer leur activité sereinement.

En parallèle, Thierry Benoit a souhaité cosigner la proposition de loi de Frédéric Lefebvre visant à garantir l'équilibre budgétaire de l'État et celle de Marie-Jo Zimmermann tendant à imposer la gratuité du temps d'attente pour les numéros de téléphone surtaxés en 08 ou assimilés.



*Le Palais Bourbon est une véritable petite ville. L'Assemblée emploie plus de 1 500 personnes, administrateurs, agents d'accueil ou de surveillance, huissiers et autres corps de métier. Le Palais dispose d'un bureau de poste qui traite l'équivalent du courrier d'une agglomération de 50 000 habitants. Il possède aussi une centrale électrique capable d'alimenter une ville de 15 000 personnes.*

# Les forces économiques



**S**oucieux de mieux connaître et de valoriser le tissu économique local, Thierry Benoit a entrepris de rencontrer les salariés et chefs d'entreprise de sa circonscription. Son attention s'est portée très tôt sur l'usine SAGEM Mobiles dont il a pu apprécier la compétitivité lors d'une visite organisée au mois de février 2008 par sa direction. Le député de Fougères avait pris le soin d'alerter dès le mois de juillet 2007 le Premier Ministre, François Fillon, et la Ministre de l'Économie, Christine Lagarde, sur les difficultés que rencontrait SAGEM dans le secteur de la téléphonie mobile. Il a profité de questions au Gouvernement pour interpellé à nouveau la Ministre de l'Économie sur ce sujet en octobre 2007, avant de la rencontrer personnellement. Ces réunions ont renforcé la détermination de Thierry Benoit à œuvrer en faveur de la diversification du site de la rue Colbert en préconisant la création d'un Comité de suivi et de stratégie industrielle.

Le député de Fougères-Liffré a visité durant sa première année de mandat d'autres entreprises emblématiques de la circonscription comme la société HASLEY, spécialisée dans la chaussure de luxe. Il a rencontré par la suite les dirigeants de VALOREX, des carrières Henry Frères, des cuisines Jean-Louis Morel et de CHIMIREC, basé à Javené. Ses pas l'ont amené également jusqu'aux ateliers d'OTIMA et d'AGC-AIV, spécialisés respectivement dans la tôlerie de précision et les applications industrielles du verre.

Thierry Benoit compte poursuivre ces visites dans les mois à venir afin de développer les différents bassins d'emploi de la circonscription de Fougères-Liffré. L'agro-alimentaire demeure l'un de ses secteurs prioritaires.

## Mais aussi ...

### *Dans le canton de Fougères-Sud*

Thierry Benoit, député et conseiller général de Fougères-Sud, travaille avec les élus et les présidents d'association à la création d'un Office cantonal des sports. Un groupe de travail est chargé de conduire le projet à terme.



### *A propos de Liffré*

Thierry Benoit est conscient de la spécificité du canton de Liffré dont le peuplement et la gestion intercommunale sont tournés vers Rennes. Il a suivi au cours de sa première année de mandat les problèmes d'effectif des établissements scolaires du canton et souhaite prendre le pouls des huit communes qui le composent.



### *Au centre*

Thierry Benoit a fondé au mois de juillet une association en vue de «Rassembler les centristes en Ile-et-Vilaine », dont le siège a été fixé au 1 bis boulevard du Maréchal Leclerc, 35300 Fougères. Des informations complémentaires et un bulletin d'adhésion peuvent être obtenus sur place ou en écrivant à l'adresse mail :

[rassemblerlescentristes35@orange.fr](mailto:rassemblerlescentristes35@orange.fr)

# Soutien aux initiatives locales

La sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine rassemble sur ses 1200 km<sup>2</sup> des communes aux tailles et préoccupations diverses. Thierry Benoit a souhaité au cours de sa première année de mandat en visiter le maximum, avant d'organiser des réunions publiques à l'échelle de chaque canton. Il a assisté pour cela à la plupart des manifestations sportives et comices organisés dans la circonscription, en apportant son soutien financier à des associations aussi diverses que le Valdocco, la Croix-Rouge, les Foulées de l'Espoir et le Club Olympique Cycliste Fougérais...



► *Projet de maison de retraite médicalisée de Laignelet*

Le député de Fougères a également plaidé la cause devant le Secrétariat d'État aux Entreprises et au Commerce Extérieur de la commune de Villamée qui souhaitait moderniser son dernier commerce. Il a facilité au cours de l'automne 2007 l'installation de jeunes agriculteurs du Pays de Fougères, dont les dotations tardaient à être versées par le Ministère de l'Agriculture, et œuvré en faveur de la régularisation d'exploitations agricoles en difficulté.

Sa sensibilité aux questions environnementales l'a poussé à soutenir les projets éoliens développés par la société Enel Erelis dans les

secteurs de Bazouges-la-Pérouse et de Marcillé-Raoul. Il a invité le Préfet d'Ille-et-Vilaine, le 29 mai, à revoir sa position sur le gel des projets éoliens, après avoir interpellé Jean-Louis Borloo au mois d'octobre sur la nécessité d'entamer un débat parlementaire sur la politique nucléaire de la France.

L'action de Thierry Benoit s'est également étendue au domaine social durant sa première année de mandat avec une attention particulière accordée aux seniors, qui représenteront un tiers de la population de l'Ille-et-Vilaine en 2020. Ces éléments ont incité le député de Fougères à défendre auprès de la Secrétaire d'État chargée de la Solidarité le projet de maison de retraite médicalisée, qui doit voir le jour en 2011 à Laignelet.

Il a également relayé auprès du Gouvernement les inquiétudes de nombreuses associations de personnes handicapées ou gérants de tutelle, qui luttent en faveur de la revalorisation de leurs retraites ou de l'amélioration de leur statut. Le député travaille, par ailleurs, aux côtés de l'association Anne Boivent à la création d'un établissement pour adultes handicapés vieillissant dans la ville de Fougères.

## *Un député accessible*

*Plus de 350 administrés ont contacté Thierry Benoit au cours de l'année écoulée afin de disposer d'informations juridiques fiables ou de l'interpeller sur des questions de politique locale ou nationale. Le député a délégué ses collaborateurs auprès des personnes isolées ou souffrantes qui ne pouvaient accéder à ses bureaux parlementaires.*

# Naissance de l'Agrobiopôle



► Thierry Benoit et Michel Barnier lors de l'annonce de l'obtention des financements d'État

**T**hierry Benoit, député de la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine et conseiller général du canton de Fougères-Sud, a soutenu en 2005 la création d'un pôle de développement et de recherche sur la commune de Javené afin de promouvoir la santé animale et la sécurité sanitaire alimentaire. Ce projet d'agrobiopôle est mené par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine en partenariat avec l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA). Le transfert du Laboratoire départemental d'analyses sur le site de « La Grande Marche » permettra, à terme, à 150 agents supplémentaires de travailler dans le Pays de Fougères. Six hectares seront consacrés à l'aménagement d'un pôle biotechnologique. Des petites et moyennes entreprises en relation avec l'AFSSA ont vocation à s'y implanter et à dynamiser l'activité tertiaire du Pays de Fougères.

Ce projet porteur a longtemps accusé des retards dans son montage financier. C'est pourquoi Thierry Benoit a pris l'initiative d'alerter le Ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, sur

son importance économique à l'échelle de la Bretagne. Le député de la circonscription de Fougères-Liffré a rappelé à son interlocuteur que « *de nouvelles épizooties apparaissent continuellement, telles que les fièvres aphteuse, porcine et catarrhale et qu'à ce titre, l'État se devait d'intervenir afin de protéger les Français et d'aider les agriculteurs à endiguer ces maladies* ». En parallèle, il a attiré l'attention du Ministre sur la nécessité de relever le défi posé par la sécurité alimentaire.

Lors de l'inauguration du siège de la Mutualité Sociale Agricole d'Ille-et-Vilaine, Michel Barnier a tenu à rendre hommage à l'action déterminante de Thierry Benoit dans l'aboutissement du dossier de l'Agrobiopôle. Le Ministre a annoncé que le Gouvernement allait débloquer 1 million d'euros supplémentaire pour compléter le financement de ce projet, dorénavant baptisé BioAgroPolis. C'est ainsi 3 millions d'euros qui seront consacrés par l'État (en intégrant les fonds de l'AFSSA) à la réalisation de ce pôle de référence européenne.

# Réforme de la carte militaire



► *Echange de points de vue avec Hervé Morin et Louis Feuvrier lors de la visite du 11<sup>e</sup> RAMa*

**T**hierry Benoit a œuvré au cours de l'année écoulée en faveur du maintien sur la Lande d'Ouée du 11<sup>e</sup> régiment d'artillerie de marine, qui y est stationné depuis 1979. Le Président de la République avait émis le vœu dès l'été 2007 de réduire les effectifs de l'armée de 54 000 postes dans le cadre d'une réforme globale de la carte militaire. Cette réforme devait s'appuyer sur les propositions formulées par une commission de 35 experts au sein d'un *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, attendu pour le mois de mai 2008.

Le député de Fougères a écrit dès le 24 décembre 2007 au Ministre de la Défense afin de le sensibiliser aux conséquences désastreuses que pourrait entraîner un éventuel redéploiement du 11<sup>e</sup> RAMa. Il l'a invité à l'occasion d'une rencontre officielle, un mois plus tard, à associer à sa réflexion l'ensemble des élus et acteurs économiques du canton de Saint-Aubin-du-Cormier, qui profitent du millier d'emplois générés par le 11<sup>e</sup> RAMa.

Thierry Benoit a informé les élus du canton de l'évolution des négociations avec le Ministère de

la Défense à l'issue d'une visite du camp de la Lande d'Ouée à la fin du mois de janvier. Il a renouvelé l'opération au mois de juin après avoir appris le principe du renforcement du 11<sup>e</sup> RAMa d'une centaine d'hommes à l'horizon 2009-2010. Cette décision devrait aboutir à l'installation de 300 nouveaux habitants sur le territoire du canton d'ici un couple d'années.

Le Ministre de la Défense a profité de l'invitation de Thierry Benoit pour passer les troupes en revue, le 10 juillet, et découvrir la polyvalence des « bigors », qui sont capables d'assurer des opérations de police et de fournir un appui feu performant aux troupes engagées au sol. Hervé Morin a fait part de son souhait de revenir en Pays de Fougères si le programme Félin\* confié à la SAGEM prend de l'ampleur. Il a communiqué le 30 juillet un rapport au député de Fougères sur les mouvements à prévoir à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, sans évoquer le sort de la compagnie de Gendarmerie de Fougères dont les communautés de brigade pourraient être rattachées à Vitré prochainement.

\* *Fantassin à équipements et liaisons intégrés*

# Regards vers le Pays de Vitré

**L**e Pays de Fougères constitue avec ses 77 000 habitants le cœur de la sixième circonscription d'Ille-et-Vilaine, qui s'étend de la Forêt de Rennes aux limites de la Manche. Son avenir est intimement lié au partenariat qu'il saura tisser dans les années à venir avec le Pays de Vitré, qui a connu un développement économique spectaculaire au cours des dernières décennies. Le Pays de Vitré affiche à l'heure actuelle une croissance démographique deux fois plus élevée que celle du Pays de Fougères qui a repris en 1999.

Ces deux régions présentent un passé rural et industriel proche en plus d'une localisation commune sur les Marches de Bretagne. Autant d'éléments qui ont conduit Thierry Benoit à préconiser lors de la réforme de la carte judiciaire une mutualisation de leurs juridictions, susceptible de conduire à des économies d'échelle. Thierry Benoit a incité les Pays de Fougères et de Vitré à se rapprocher au mois de novembre 2007 afin de formuler des propositions concrètes dans ce domaine. Ces derniers ont commandé à un cabinet parisien une étude d'impact sur le préjudice occasionné par une fermeture brutale des juridictions de la moitié orientale de l'Ille-et-Vilaine. Le député de Fougères a poursuivi son action à l'automne 2007 en interpellant la Garde des Sceaux à l'Assemblée nationale, après avoir lancé une pétition à travers le Pays de Fougères.



▶ *Château de Fougères,  
Pays des Marches de Bretagne*



▶ *Château de Vitré,  
Pays de la Porte de Bretagne*

Il souhaite que la collaboration entamée par les Pays de Fougères et de Vitré à l'occasion de ce combat s'étende aux services publics ainsi qu'aux secteurs économique et infrastructurel. Thierry Benoit considère que le développement industriel de Fougères ne sera optimum qu'en cas de raccord au réseau ferroviaire national. Il a relayé en août 2008 auprès des pouvoirs publics l'initiative développée par l'association ALTRO afin de créer un arc ferroviaire entre le Poitou et la Normandie, qui placerait Fougères à 17 minutes de Rennes.

L'avenir du Pays de Fougères passe par la création d'un arrondissement des Marches de Bretagne avec Vitré, qui saura préserver la qualité des services publics dans l'est de l'Ille-et-Vilaine. Ce projet impliquera le maintien de la Sous-Préfecture de Fougères ainsi qu'une gestion concertée des forces de Gendarmerie du nouvel arrondissement et de sa desserte TGV.

# Coups de pouce aux projets éducatifs

Particulièrement attentif aux projets éducatifs d'origine communale, le député de la circonscription de Fougères-Liffré a souhaité contribuer à hauteur de 55 000 euros à la construction de l'école publique de Romagné. Ce projet de plus d'un million et demi d'euros va permettre à cette commune en expansion de se



► Chantier de l'école publique de Romagné

doter d'une école maternelle et primaire digne de ce nom.

En parallèle, Thierry Benoit a souhaité favoriser la pérennité des regroupements scolaires effectués par les établissements privés situés en milieu rural. C'est pourquoi il a octroyé une enveloppe de 5 000 euros au Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Poilley-Villamée-Le Ferré (SIRS). Cette contribution a permis au SIRS de se doter d'un nouveau car scolaire, servant au transport des élèves de primaire et aux déplacements des jeunes du canton de Louvigné-du-Désert dans le cadre des animations proposées par l'Office cantonal des sports.

## Sur la toile

Un site internet est dédié à l'action du député. En vous connectant à l'adresse :

[www.thierry-benoit.fr](http://www.thierry-benoit.fr)

Vous pourrez suivre l'actualité de Thierry Benoit, son agenda, et prendre part au débat du moment.



## Écrire au député

Vous souhaitez alerter votre député sur des questions de politique locale ou nationale. Contactez-le à l'adresse figurant ci-dessous :

**Thierry BENOIT**

1 bis, bd Leclerc - 35300 Fougères  
Tél. 02.99.171.171 - [contact@thierry-benoit.fr](mailto:contact@thierry-benoit.fr)

## Le député à votre rencontre :

**Canton de Saint-Aubin-du-Cormier**

**Jeudi 16 octobre**, salle des fêtes de **Saint-Marc-sur-Couesnon** à 20h30

**Canton de Saint-Brice-en-Coglès**

**Jeudi 23 octobre**, salle des fêtes de La **Selle-en-Coglès** à 20h30

**Canton de Liffré**

**Jeudi 6 novembre**, Espace René Cassin à **Thorigné-Fouillard** à 20h30

**Canton d'Antrain**

**Jeudi 13 novembre**, salle des fêtes de **Marcillé-Raoul** à 20h30

**Canton de Fougères-Sud**

**Jeudi 20 novembre**, salle des fêtes de **Billé** à 20h30

**Canton de Louvigné-du-Désert**

**Jeudi 4 décembre**, salle des fêtes, place Bochin à **Louvigné-du-Désert** à 20h30

**Canton de Fougères-Nord**

**Jeudi 11 décembre**, salle Jean Langlais, Couvent des Urbanistes à **Fougères** à 20h30